

Regard sur l'économie wallonne : une brève analyse des comptes régionaux 1995-2006

Olivier Meunier, Attaché scientifique, Iweps - O.Meunier@iweps.be

Les comptes régionaux nouveaux sont arrivés ! Publiés par l'Institut des Comptes nationaux (ICN), ils offrent un portrait cohérent et relativement détaillé de l'évolution des économies régionales depuis 1995. En 2006, les performances économiques de la Région wallonne se sont révélées globalement bonnes. La hausse de l'activité économique wallonne reste toutefois inférieure à celle enregistrée à Bruxelles et surtout en Flandre. Les différentiels entre régions s'expliquent en partie par la spécialisation sectorielle de celles-ci. Le portefeuille d'activités de la région wallonne est, d'une part, relativement spécialisé dans les secteurs non marchands et, d'autre part, moins orienté vers le secteur tertiaire marchand, en particulier les services aux entreprises. Cette configuration, qui fait dépendre la croissance économique de la demande intérieure plus que des marchés extérieurs, pèse sur les possibilités de développement de la Wallonie.

QUE NOUS APPRENNENT LES DERNIERS COMPTES RÉGIONAUX ?

En 2006, la Belgique a bénéficié d'une croissance économique soutenue. Le Royaume enregistre en effet un taux de croissance de 2,8%. Il faut remonter à l'année 2000 pour observer une hausse supérieure (3,6%) de l'activité économique. Néanmoins, le score national masque une importante disparité entre régions. Selon les premières estimations de l'ICN, le taux de croissance de l'économie wallonne serait de l'ordre de 2%, en hausse par rapport à 2005. Ce résultat est en deçà de la hausse d'activité en Flandre, où elle est supérieure à 3%. Ces estimations, provisoires¹, semblent indiquer que le Sud du pays n'a pas totalement profité de la dynamique de croissance nationale, contrairement à ce que l'on avait observé en 2000². Les résultats pour l'année 2006 seront cependant partiellement révisés l'année prochaine.

L'ampleur des disparités de croissance entre les régions doit donc être interprétée avec prudence.

En Wallonie comme en Flandre, la croissance est principalement portée par les branches d'activité suivantes (tableau 1) : construction, activités immobilières et surtout services aux entreprises. Le tableau 1 présente les taux de croissances de la valeur ajoutée brute pour les branches dont la contribution relative est supérieure à 5 %. Ceci est une caractéristique commune des régions européennes, engagées dans une tertiarisation toujours plus avancée de leur économie. Cependant, alors que la participation des deux premières branches à la croissance régionale est du même ordre au Nord et au Sud du pays, la contribution à la croissance des activités de services aux entreprises est nettement plus importante (supérieure de 40%) en Flandre qu'en Wallonie. Nous reviendrons sur cet écart plus loin dans l'analyse. A Bruxelles enfin, on notera l'importance des services financiers.

TABLEAU 1 : TAUX DE CROISSANCE RÉGIONAUX DE LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE (EN VOLUME) ENTRE 2005 ET 2006 PAR BRANCHE ET IMPORTANCE RELATIVE DES CONTRIBUTIONS SECTORIELLES AU TAUX DE CROISSANCE RÉGIONALE (SÉLECTION DE BRANCHES)

En pourcentage	Wallonie		Flandre		Bruxelles	
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires [23]	-	-	-	-	-20,8	(5,9)
Industrie chimique [24]	6,4	(7,0)	-	-	-	-
Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur [40]	-	-	-	-	14,6	(10,0)
Construction [45]	9,3	(14,1)	8,1	(12,0)	-	-
Intermédiation financière [65]	-	-	-	-	4,7	(13,2)
Activités immobilières [70]	2,1	(7,1)	3,0	(7,4)	3,3	(5,7)
Services fournis principalement aux entreprises [74]	5,5	(13,4)	7,1	(21,6)	9,8	(26,4)
Total	2,0	(100,0)	3,3	(100,0)	2,2	(100,0)

Sources : ICN ; calculs IWPEPS

Notes : (1) La valeur ajoutée brute en volume est obtenue en utilisant, pour chaque région, le déflateur national de la valeur ajoutée brute par branche ; (2) Entre parenthèses, l'importance relative de la branche dans l'évolution de la valeur ajoutée régionale entre 2005 et 2006. Par exemple, la croissance de la valeur ajoutée brute (en volume) de l'industrie chimique explique 7% de l'évolution de la valeur ajoutée en Région wallonne entre 2005 et 2006 ; (3) Nous n'avons retenu que les branches dont la contribution relative dépasse 5%.

En 2005, dernière année disponible, la formation brute de capital fixe a fortement augmenté dans les trois régions. La hausse nominale des investissements est cependant inférieure en Wallonie (5,2%) par rapport aux deux autres régions (10,2% à Bruxelles et 8,5% en Flandre). Ce résultat s'inscrit dans la tendance observée pour la Région depuis le début des années 2000. La décennie précédente était davantage marquée par un rattrapage de la Wallonie.

L'emploi intérieur wallon enregistre en 2006 une croissance proche de un pourcent (0,9%), qui correspond à une création nette de 10 330 emplois. L'augmentation relative de l'emploi intérieur est plus forte en Flandre (1,4%) et à Bruxelles (1,1%). Sur l'ensemble des années 2000, la dynamique de croissance de l'emploi est similaire en Wallonie et en Flandre, proche de 0,8% en moyenne annuelle. En 2006, pour la première fois depuis dix ans, l'emploi public recule légèrement en Wallonie, résultat que l'on n'observe pas dans les deux autres régions.

A propos des rémunérations, on remarque que le salaire moyen par tête s'est accru en 2005 (dernière année disponible) plus rapidement en Wallonie qu'en Flandre. En prix courants, la croissance salariale atteint 2% en Wallonie, pour 1,5% en Flandre. Compte tenu de la situation contrastée du marché du travail dans les deux régions, c'est une observation inhabituelle, qui ne s'est produite qu'en 1997 et en 2000. Et encore, l'écart était-il d'une ampleur plus limitée. A plus long terme cependant, la croissance des salaires en Wallonie est légèrement plus lente que dans le Nord du pays. Cet écart permet d'ailleurs de compenser en partie les disparités de productivité entre les régions.

Entre 2004 et 2005 (dernière donnée disponible), le revenu primaire des ménages a enregistré une croissance semblable en Flandre et en Wallonie (de l'ordre de 2,9%). Le revenu primaire des ménages bruxellois n'a en revanche enregistré qu'une hausse modeste de 0,4%. Bruxelles enregistre même une baisse des revenus primaires par habitant. Le système de redistribution interpersonnelle permet toutefois à la région Bruxelles-Capitale d'enregistrer une légère hausse du revenu disponible par habitant (0,10%). En Flandre et

en Wallonie, le revenu disponible par habitant s'est accru respectivement de 2,4% et 2,3%.

BIEN, MAIS AURAIT PU MIEUX FAIRE...

En somme, la lecture des comptes régionaux révèle une évolution globalement bonne de l'économie wallonne en 2006. Les résultats restent toutefois en deçà des performances économiques de la Flandre et de Bruxelles. Comment expliquer cet écart de performance ?

L'information fournie par les comptes régionaux ne suffit pas à expliquer l'ensemble des déterminants de la croissance économique wallonne. Du reste, une telle étude dépasse largement le cadre de cette brève synthèse. L'analyse des statistiques par branche d'activités permet néanmoins d'aller une étape plus loin dans l'explication des tendances observées sur l'ensemble de la période.

LA SPÉCIALISATION SECTORIELLE

La théorie de la base économique offre un premier cadre d'analyse des comptes régionaux. La logique en est simple. La croissance économique d'une région dépend ultimement de la demande extérieure de ses produits. En d'autres termes, la région vit des revenus générés par ses « exportations » en dehors du territoire régional. La théorie distingue les activités de base, qui financent le développement de la région, des activités d'appoint (dites non basiques), qui découlent de la présence des activités basiques. Le recours à la théorie de la base est ici

descriptif et on a choisi de distinguer les activités basiques et non basiques à l'aide de quotients de concentration³. De façon simple, ces quotients expriment un rapport de parts relatives – de l'emploi (ou de la valeur ajoutée) – dans une branche de la région respectivement à un ensemble plus large, ici la nation. Un quotient de concentration supérieur à l'unité indique que la région est relativement plus spécialisée que le Royaume dans la branche d'activité sous revue. Dans ce cas, la théorie de la base postule que le surplus est exporté⁴.

Au niveau des régions, les comptes régionaux proposent une ventilation en 55 branches d'activité (Nomenclature A60). Nous avons choisi de ne retenir ici que les branches qui contribuent significativement à la croissance de l'emploi, d'une part, de la valeur ajoutée, d'autre part (c'est-à-dire une contribution relative d'au moins 5% ; voir annexe). Considérons d'abord l'emploi total (tableau 2). Sur l'ensemble de la période 1995-2006, la variation de l'emploi total en Wallonie est essentiellement expliquée par quatre branches d'activités. Trois affichent un quotient de concentration supérieur à l'unité. Parmi ces trois activités de base, seule la métallurgie a enregistré des destructions d'emploi. Les deux autres, l'administration publique et la santé et l'action sociale, dont l'emploi a crû, appartiennent au secteur non marchand. La dernière branche, les services fournis aux entreprises, affiche un quotient

TABLEAU 2 : QUOTIENTS DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI TOTAL ET DE LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE (EN VOLUME) EN RÉGION WALLONNE : EN 2006 ET QUOTIENTS MOYENS 1995-2006 (SÉLECTION DE BRANCHES)

	Emploi total		Valeur ajoutée brute (en volume)	
	1995-2006	2006	1995-2006	2006
Wallonie				
Industrie chimique [24]	-	-	0,99	1,18
Métallurgie [27]	1,49	1,22	-	-
Construction [45]	-	-	1,1	1,11
Activités immobilières [70]	-	-	1,24	1,25
Services fournis aux entreprises [74]	0,83	0,82	0,8	0,8
Administration publique [75]	1,16	1,16	1,23	1,25
Santé et action sociale [85]	1,16	1,16	1,26	1,26

Sources : ICN, calculs IWEPS

Note : Nous avons retenu les branches qui contribuent au moins à hauteur de 5% à la croissance de l'emploi total et de la valeur ajoutée brute (en volume) sur l'ensemble de la période. Voir annexe.

de concentration inférieur à l'unité, ce qui, suivant la théorie de la base, indique une large dépendance de cette branche à la croissance économique intérieure. Ce positionnement tend à limiter le développement économique de la Wallonie en la privant pour partie des ressorts de la demande externe. Par ailleurs, on sait que la dynamique de service des activités non marchandes dépend surtout de choix politiques plutôt que d'une réelle logique de marché. A titre de comparaison, les secteurs marchands, notamment les activités de service aux entreprises, forment la base économique de la croissance de l'emploi en Flandre, tandis que les activités non marchandes appartiennent aux secteurs d'appoint.

L'analyse en termes de valeur ajoutée brute renvoie une image similaire à celle esquissée pour l'emploi (tableau 2). En région wallonne, l'évolution de la valeur ajoutée repose pour une large part sur les secteurs non marchands, mais aussi sur la construction, l'industrie chimique et les activités immobilières alors que les services aux entreprises tendraient à être globalement contraints par le développement économique local. Au contraire, la Flandre compte relativement peu d'activités non basiques, autres que non marchandes. Au total, sur toute la période, les services aux entreprises expliquent ainsi 35% de la croissance de la valeur ajoutée flamande,

contre 20% en Wallonie.

La théorie de la base économique n'offre à l'évidence qu'une explication partielle des dynamiques régionales. Elle n'en correspond pas moins à une réalité et son application simple offre une première grille d'analyse de l'activité économique régionale. Sur la base des comptes régionaux, l'approche met ainsi en évidence un double constat. L'économie wallonne est nettement dépendante des activités non marchandes et pas assez en lien avec la demande externe, en particulier dans le secteur des services aux entreprises. Si ce positionnement tend à protéger l'économie wallonne des fluctuations internationales, il restreint aussi son potentiel de développement économique à long terme.

EFFET DE STRUCTURE OU EFFET DE PERFORMANCE ?

L'étude de la structure économique régionale peut être approfondie au travers d'une analyse dite structurelle-résiduelle (ou encore shift-share). Cette technique, largement utilisée dans la littérature économique, repose sur le constat que les disparités régionales de croissance d'un agrégat, par exemple l'emploi ou la valeur ajoutée, trouvent leur origine dans une double source. Le différentiel de croissance interrégionale peut être expliqué, soit par la composition sectorielle de l'économie qui peut être plus ou moins bien orientée, soit par l'ensemble des autres facteurs, liés au

dynamisme intrinsèque de la région. Dans le premier cas, on parle d'effet de structure ; dans le second, d'effet résiduel ou de performance⁵.

Entre 1995 et 2006, la Wallonie a enregistré un déficit de croissance de l'emploi total d'un peu plus d'un point de pourcentage par rapport au Royaume. Cette différence est la résultante d'un effet de structure négatif, qui domine un effet résiduel positif (tableau 3). En d'autres termes, l'activité de la région semble globalement spécialisée dans des branches qui ont enregistré des pertes nettes d'emploi et/ou peu spécialisée dans les branches créatrices d'emplois. En revanche, si la Wallonie avait bénéficié d'un portefeuille d'activités identique à celui du Royaume, la dynamique spécifiquement régionale aurait globalement permis de créer plus de postes de travail que le référentiel national. C'est ce qu'indique l'effet résiduel positif. La performance – au sens large – des entreprises wallonnes tend ainsi à compenser, mais seulement en partie, une orientation sectorielle régionale défavorable. En Flandre, l'effet de performance domine un effet de structure négatif. A Bruxelles, l'effet de structure positif ne suffit pas à compenser un effet résiduel négatif.

Sur la même période, la Wallonie accuse un déficit de croissance de la valeur ajoutée de 4,6 points de pourcentage

TABLEAU 3 : RÉSULTATS DE L'ANALYSE STRUCTURELLE-RÉSIDUELLE DE L'EMPLOI TOTAL ET DE LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE (EN VOLUME) ENTRE 1995 ET 2006, EN WALLONIE, EN FLANDRE ET À BRUXELLES (SÉLECTION DE BRANCHES) - EN POURCENTAGE

Branches		Emploi total			Valeur ajoutée brute (en volume)		
		Struct.	Résid.	Tot.	Struct.	Résid.	Tot.
Wallonie	Total	-3,73	2,65	-1,08	14,09	-18,72	-4,62
Bruxelles	Total	4,94	-6,36	-1,42	8,67	-7,78	0,89
Flandre	Total	-1,02	2,22	1,2	-0,73	2,78	2,04
Wallonie	Industrie chimique [24]	-	-	-	-0,56	1,75	1,2
	Métallurgie [27]	-0,41	-0,26	-0,68	-	-	-
	Construction [45]	-	-	-	0,13	-0,09	0,04
	Activités immobilières [70]	-	-	-	0,39	-0,05	0,34
	Services fournis principalement aux entreprises [74]	-0,85	-0,29	-1,14	-0,7	-1,04	-1,74
	Administration publique [75]	0,17	0,4	0,57	0,29	0,43	0,72
	Santé et action sociale [85]	0,47	-0,07	0,4	0,33	-0,48	-0,15

Sources : ICN, calculs IWEPS

Notes : Struct. : effet de structure ; Résid. : effet résiduel ; Tot. : effet total. Nous avons retenu les mêmes branches d'activités que dans le tableau 2

par rapport à la moyenne nationale. Cette fois, c'est l'effet de performance négatif qui domine un effet de structure positif. Le différentiel de croissance de la valeur ajoutée s'explique, non par la composition sectorielle de l'économie wallonne, mais par un ensemble de facteurs alternatifs (chocs asymétriques, dynamique entrepreneuriale, etc.) que la méthode ne permet pas d'appréhender.

L'analyse structurelle-résiduelle permet également de déterminer quelles sont les branches qui contribuent au déficit de croissance de l'emploi de la région wallonne ou à l'inverse, celles qui tendent à le réduire. En terme d'emploi, la Wallonie fait mieux dans les branches de la construction, de la santé, de la chimie et des administrations publiques. En revanche, la région crée relativement moins d'emplois dans les activités liées à l'éducation, aux postes et télécommunications et surtout aux services aux entreprises. Pour ces trois branches, la composition sectorielle et la capacité intrinsèque à créer des emplois sont défavorables. Les résultats relatifs aux activités de services aux entreprises sont particulièrement inquiétants. Ils rappellent ceux obtenus par l'étude des quotients de concentration. Ils sont par ailleurs confirmés par l'analyse structurelle-résiduelle de la valeur ajoutée. Une partie importante du différentiel de croissance de la valeur ajoutée de la Région wallonne entre 1995-2006 s'explique ainsi d'abord par une spécialisation régionale insuffisamment orientée vers les services aux entreprises (effet de structure négatif). Les entreprises wallonnes actives dans cette branche créent en outre relativement moins de valeur ajoutée (effet résiduel négatif)⁶. Notons cependant, que les effets structurels et résiduels négatifs des services aux entreprises en Wallonie ne contredisent pas le rôle moteur de la branche dans l'évolution de l'emploi et de la valeur ajoutée de la région. L'analyse shift-share étudie en effet l'évolution relative des économies régionales et ses résultats sont dépendants des régions de référence. A ce titre, les bonnes performances économiques de la Flandre ont, par la méthode même, pour nécessaire

corollaire une moins bonne position relative de la Wallonie.

RÉFÉRENCES

- * Institut des Comptes Nationaux (2008), *Comptes régionaux 1997-2006*, Banque Nationale de Belgique, Bruxelles
- * Meunier O. et M. Mignolet (2005), "Regional Disparities in Employment in Belgium: Some Empirical Results", in Felsenstein D. et B. A. Portnov (eds.), *Regional Disparities in Small Countries. Modelling Spatial-Temporal Information*, Springer-verlag, 87-107.
- * Polèse M. (1994), *Economie urbaine et régionale*, Economica.

NOTES

- ¹ Chaque année, l'ICN étend la période d'observation d'un an et reconsidère les estimations des périodes antérieures. La publication de mars 2008 propose ainsi une première estimation des comptes régionaux pour l'année 2006. En revanche, les comptes des années 1995-2005 sont à présent établis selon la méthodologie définitive.
- ² Pour l'ensemble de la période 2000-2006, l'ICN estime un taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée brute (en volume) égal à 2,2% à Bruxelles, à 1,8% en Flandre et à 1,6% en Wallonie. Le taux de croissance national de la valeur ajoutée brute s'élève à 1,8%. Par rapport à la publication de mars 2007, la performance wallonne apparaît relativement moins bonne, notamment en raison de la révision à la baisse

des estimations pour l'année 2004 et d'une croissance comparativement plus faible en Wallonie en 2006.

- ³ Cerner les activités de base est la principale difficulté de ce type d'analyse. Polèse (1994), entre autres, discute brièvement de cette problématique et des méthodes d'estimation alternatives.
- ⁴ L'interprétation en termes d'exportation et d'importation ne doit pas être prise au pied de la lettre. Ce sont plutôt les tendances relatives que l'on décrit, plutôt que les exportations et les importations réelles.
- ⁵ Plus précisément, la composante structurelle mesure l'évolution de l'emploi ou de la valeur ajoutée qui aurait été observée si la composition sectorielle régionale était identique à la structure nationale (c'est-à-dire si les différentes branches représentaient un part identique de l'emploi ou de la valeur ajoutée au niveau régional et au niveau national). La composante résiduelle résulte des différentiels des taux de croissance intra-branches (à structure initiale identique). Voir par exemple Meunier et Mignolet (2005).
- ⁶ Etudier les déterminants de l'effet résiduel (négatif) des services aux entreprises en Wallonie dépasse le cadre de cette courte note. A priori, on peut toutefois penser que l'analyse approfondie de cette branche est confrontée à un double écueil que sont, d'une part, l'hétérogénéité des activités qu'elle regroupe et, d'autre part, les nombreux liens qui la relient aux autres secteurs, notamment au travers de l'accroissement des phénomènes de sous-traitance dans l'industrie et du travail intérimaire.

ANNEXE

Tab. A : IMPORTANCE RELATIVE DES CONTRIBUTIONS DES BRANCHES D'ACTIVITÉS À LA CROISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE (EN VOLUME) ET DE L'EMPLOI TOTAL ENTRE 1995 ET 2006 (SÉLECTION DE BRANCHES)

	Valeur ajoutée brute	Emploi total
Wallonie		
Industrie chimique [24]	10,42%	(2,45%)
Métallurgie [27]	(2,09%)	5,33%
Construction [45]	6,41%	(3,59%)
Activités immobilières [70]	9,66%	(1,05%)
Services fournis principalement aux entreprises [74]	16,40%	22,47%
Administration publique [75]	9,17%	9,85%
Santé et action sociale [85]	6,32%	19,05%
Flandre		
Commerce de gros et intermédiaires du commerce [51]	5,77%	(4,44%)
Activités immobilières [70]	6,90%	0,89%
Services fournis principalement aux entreprises [74]	23,59%	30,53%
Santé et action sociale [85]	6,26%	15,88%
Bruxelles		
Commerce de gros et intermédiaires du commerce [51]	(4,94%)	6,04%
Postes et télécommunications [64]	15,20%	(4,25%)
Intermédiation financière [65]	22,17%	(3,70%)
Activités informatiques [72]	5,30%	5,72%
Services fournis principalement aux entreprises [74]	9,69%	19,67%
Administration publique [75]	10,04%	19,56%
Santé et action sociale [85]	(3,08%)	10,32%

Sources : ICN, calculs IWEPS

Note : Entre parenthèses, la contribution relative de la branche à la croissance régionale de l'emploi total ou de la valeur ajoutée brute (en volume), lorsque cette contribution ne dépasse pas 5%.